

# Interpellation

Collombey, le 18.08.2015

Concerne : **Promotion économique**

## Contexte :

Nos périodes budgétaires 2016 et suivantes seront difficiles. La santé économique de notre commune influence de multiples facteurs tant en termes d'emplois directs et indirects, en termes de consommation ainsi qu'en termes fiscaux.

A mon sens, le dynamisme économique d'une commune est influencé par le dynamisme de sa promotion économique.

La fermeture de Tamoil ainsi que la hausse annoncée de nos futurs impôts me donnent les arguments pour interpellier le Conseil Communal. Vos réponses auront sans doute une influence sur les décisions budgétaires 2016.

1. Quelle est la stratégie du conseil municipal en termes de promotion économique?
2. Quels sont les résultats obtenus lors de cette législature ?
3. Quels sont les objectifs fixés par le conseil municipal (nouvelles implantations, nombre d'emplois, revenus fiscaux...)?
4. Quels sont les moyens mis en œuvre afin de soutenir cette stratégie ?
5. Quels résultats attendez-vous avant la fin de cette législature ?
6. Pourquoi la promotion économique est elle l'affaire d'une délégation de 3 conseillers municipaux alors que les affaires agricoles sont en main d'une commission composée de 14 membres ?
7. A titre d'exemple, avez-vous analysé le développement de notre voisin Vouvry, si oui, quelles sont vos conclusions ?
8. En quoi pensez-vous qu'une promotion économique efficace puisse nous permettre de retrouver une bonne santé budgétaire?

Je vous remercie par avance de vos réponses officielles.

Premier signataire

Didier Sallin (PDC)

Deuxième signataire pour le groupe PDC

Natercia Knubel (PDC)

Reçu le 19.08.2015

Knubel chef de groupe

Fautz